



AGENCE  
IMMOBILIÈRE

# HONORAIRES D'AGENCE

A compter du 01 janvier 2024

## HONORAIRES DE TRANSACTION PORTANT SUR LES IMMEUBLES À USAGE COMMERCIAL / D'HABITATION *DONT TVA 20%*

### Honoraires maximums :

Jusqu'à 100.000€	6.000€ TTC
De 100.000€ à 499.999€	7% TTC
De 500.000€ à 999.999€	6% TTC
À partir de 1.000.000€	5% TTC

## TERRAINS ET IMMEUBLES HORS USAGE HABITATION *DONT TVA 20%*

Jusqu'à 144.999€	10 000 € TTC
À partir de 145.000€	8% TTC

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou l'autre voire des deux.

## LOCATIONS *DONT TVA 20%*

Conformément à la loi N°89-462 du 6 juillet 1989, modifiée par la Loi ALUR publiée au JO le  
26-03-2014. Décret du 15/09/2014

Tarif TTC en €	LOCATAIRE	BAILLEUR
Frais d'entremise	-	150€
Visite	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
Dossier	4€/m <sup>2</sup>	4€/m <sup>2</sup>
Rédaction Bail	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
Etat des Lieux	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>

Nous tenons à informer notre aimable clientèle que notre agence pratique des honoraires de location selon les barèmes de plafonnement imposés par décret par la Loi ALUR, à savoir en zone tendue.  
*Honoraires plafonnés à 10€/m<sup>2</sup> (Comprenant : visite + dossier + bail). Etat des lieux plafonnés à 3€ m<sup>2</sup>*

**S.A.S. AUX PORTES DE BORDEAUX**

12 rue de Fumel 33800 BORDEAUX

Tél : 06.58.84.77.58

[a.moyzes@auxportesdebordeaux.com](mailto:a.moyzes@auxportesdebordeaux.com)